

## question du jour

# Comment lutter contre le mildiou ?



**François Delmotte**

Directeur de recherche de l'unité Santé et agroécologie du vignoble à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) (Source: François Delmotte)

## L'éradication totale n'est pas possible

Le mildiou des vignes est un parasite très dévastateur pour les récoltes lorsqu'il n'est pas contrôlé, tout comme celui des pommes de terre ou des tomates. Concernant le raisin, le mildiou a une histoire particulière. Il a été introduit au XIX<sup>e</sup> siècle en Europe occidentale par des botanistes qui importaient des vignes américaines. Les Européens l'ont à leur tour diffusé dans le Nouveau Monde, lorsqu'ils y ont envoyé leurs plants.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le botaniste français Alexis Millardet a découvert les vertus du cuivre pour lutter contre tous les types de mildiou et a inventé la bouillie bordelaise. Mais celle-ci a comme principal défaut de contaminer les sols. Aujourd'hui encore, les traitements contre le mildiou sont des produits phytosanitaires, à base de cuivre dans l'agriculture biologique, auxquels s'ajoutent des fongicides dans l'agriculture conventionnelle.

Ce sont des traitements curatifs. Or, il y a plusieurs raisons qui limitent le fonctionnement des traitements. La pluie, l'humidité et la faible lumière sont favorables au développement d'épidémies et les averses lessivent

**Une fois que les symptômes sont apparus, il n'existe aucun fongicide capable de les combattre complètement.**

certaines produits. Ce sont les premiers jours de protection qui sont déterminants. Une fois que les symptômes sont apparus, il n'existe aucun fongicide capable de les combattre complètement.

Dans l'Aube et la vallée de la Marne, les vignobles champenois sont touchés par des attaques « inédites » de mildiou, alerte le Comité interprofessionnel du vin de Champagne (CIVC), qui chiffre un niveau de perte entre 20 et 25 %. Le parasite à l'origine de cette maladie a profité des fortes pluies du début de l'été.

L'éradication totale du mildiou n'est pas possible, comme c'est souvent le cas avec les maladies. Le mildiou ne constitue pas seulement les taches que l'on voit sur les feuilles. Il y a aussi un inoculum présent dans le sol des parcelles, qui est le résultat de la reproduction du mildiou, capable de germer cinq ans plus tard. Ce parasite peut aussi avoir une dispersion aérienne sur de longues distances. Cela veut dire qu'il pourrait parvenir jusqu'à des parcelles qui n'ont pas été contaminées précédemment.

La lutte préventive est donc essentielle. Plusieurs modèles de prévention des risques permettent aux viticulteurs de savoir quand épandre leurs produits et d'adapter les quantités en fonction des conditions météorologiques. Mais on s'aperçoit aussi qu'il faut développer des méthodes alternatives aux pesticides.

La création de cépages capables de lutter est déjà en cours dans le milieu des AOC (Appellations d'origine contrôlées). Il s'agit de croiser des cépages emblématiques et des variétés cumulant des facteurs de résistance au mildiou.

Nous travaillons aussi sur des pistes pour réduire l'inoculum qui se trouve dans les sols. L'une d'entre elles pourrait consister à bloquer la reproduction du mildiou au moment où il produit ses œufs, pour limiter leur stockage dans le sol. Une autre piste consisterait à ramasser les feuilles sur lesquelles se trouve le mildiou, trouver un moyen de tuer les œufs placés dessus, et composter cette matière organique pour la rendre à la parcelle. Tout cela pourrait permettre de réduire considérablement les traitements.

**Camille Richir**



### courrier

Vos réactions par courrier: 18 rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex. Sur le site: www.la-croix.com  
Par courriel: lecteurs.lacroix@bayard-presse.com.

## Évêques américains

— Je réagis « avec crainte et tremblement » aux informations parues dans *La Croix* du 16 juin sous le titre: « Les évêques américains divisés sur la "cohérence eucharistique" ».

Je lis que le président Joe Biden et Nancy Pelosi, troisième personnage de l'État fédéral, sont « ouvertement favorables à l'avortement ». Je ne connais ni les positions exactes de M. Biden, ni le contexte américain. Mais parmi les « ouvertement favorables à l'avortement », il faudrait au minimum distinguer ceux qui le promeuvent comme un droit à ouvrir au maximum, de ceux qui pensent devoir le tolérer pour éviter des maux plus grands.

Si j'étais élu demain président de la République française à une écrasante majorité, avec un parlement à ma dévotion, je n'interdirais pas l'avortement... Ce serait provoquer des troubles sans fin à l'ordre public et reproduire la situation ancienne: les riches iraient se faire avorter à l'étranger et les pauvres auraient recours à l'avorteuse du coin, avec tous les risques pour leur santé et même pour leur vie. (...)

Le philosophe et sociologue Max Weber disait qu'il fallait nécessairement faire appel à deux éthiques: l'éthique de conviction qui définit l'idéal moral, et l'éthique de responsabilité qui prend en compte les conséquences de positions morales trop absolues.

Cette distinction n'est pas acclimatée dans l'Église catholique: il est vrai que Max Weber avait la double disgrâce d'être protestant... et d'être allemand, mais je ne vois pas comment, dans la réalité sociale de notre époque, on peut s'en passer.

À 86 ans, je suis bien incapable de me rappeler tous les votes que j'ai émis... mais il m'est sûrement arrivé de voter pour des candidats qui, sans enthousiasme, pensaient qu'une légalisation de l'avortement bien encadrée était inévitable.

Encore une fois: autre est la loi morale qui s'impose à la conscience catholique, autre est la loi civile qui doit composer avec les réalités!

**P. René Frison**

— La question des évêques américains à propos de l'Eucharistie est lourde de conséquences. Sur le fond, ce qui compte ce n'est pas de savoir ce qu'est l'Eucharistie, mais de savoir qui on veut excommunier. Un homme politique peut accepter une loi qui protège les

personnes qui avortent, sans être pour l'avortement. Dans quel pays tous les chrétiens sont-ils parfaitement cohérents avec l'Eucharistie?

Avec une telle publicité, toutes les femmes qui ont avorté se sentiront mises de côté. Certainement l'Église américaine a de multiples œuvres d'éducation, de prévention et d'accompagnement pour éviter les avortements! (...) Mais je crains qu'une fois encore ce soient les femmes les plus en difficulté qui se sentent rejetées – excommuniées – de l'Église. Et pas seulement aux États-Unis, chez nous aussi. Faut-il vraiment ajouter ce rejet au traumatisme jamais banal de ces situations? Excommunier un homme politique qui doit convenir qu'une loi est utile ne fera pas diminuer le nombre d'avortements, mais marquera plus nettement notre refus d'entendre bien des femmes. Est-ce plus évangélique? Il est facile d'avoir les mains pures, quand on ne touche pas aux situations réelles!

**Dominique Dewailly**

— Certains évêques américains confondent Dieu et la politique. Comment un Dieu qui nous aime inconditionnellement pourrait-il refuser d'accueillir des hommes à sa table parce qu'ils ne sont pas d'accord avec certains évêques? Est-ce que ces évêques se prendraient pour Dieu? Le message de Jésus, est-ce d'abord le culte ou le devenir de l'humanité? Écoeurant!

**Alice Salvan**

— (...) Si on prend conscience du péché et que l'on ne voit que le péché comme horizon, alors personne ne peut avoir accès à l'Eucharistie. Juste, éventuellement, sur le lit de mort, comme cela était autrefois pratiqué. Sauf que, quand Jésus voit Matthieu, il lui dit: « Ce soir il me faut aller manger chez toi. » Et que lorsque quelqu'un a besoin de secours, tu ne lui plonges pas la tête sous l'eau pour qu'il crève! Excusez-moi pour le terme mais c'est ce qui arrive à tant de migrants. Il paraît que maintenant, on leur tire même dessus. J'aimerais d'ailleurs savoir combien de ces évêques américains sont allés aux frontières avec le Mexique pour que les enfants ne soient pas séparés de leurs parents, pour que les gens soient traités dignement. Puisqu'on parle Eucharistie, ont-ils été assez gracieux pour s'approcher des plus pauvres des pauvres? Et puis une loi sur l'avortement n'oblige pas à avorter, sauf dans certaines dictatures où l'on stérilise les femmes! Il est toujours préférable d'avoir un encadrement législatif.

**Marie-Odile**